



n°5

L'AFFRANCHE



Novembre 2016

Feuille de choux pétésèque d'infos locales
insolente, sarcastique et à grosse envie révolutionnaire.
Écrite par des militantEs de la CNT-PTT 69.
Parution : quand on veut.

OPÉRATION TIMBRES GRATUITS À LA PIC.

Mardi 8 novembre à la PIC de Saint-Priest, suite à une opération de maintenance électrique, **ça a fait baoum !** Plus de jus.

Bon, l'électricien aurait pu y laisser sa peau tout de même mais fort heureusement pas de blème physique, juste une sacrée frayeur.

En milieu d'après-midi des groupes électrogène furent conviés à rétablir un peu de chatolement dans cet immense hangar hagard. Lumière et quelques machines purent de nouveau assumer l'attrance des laborieux machinistes.

Étant rompue à la casse des grèves, notre masse d'encadrants fut prompte à déverser sur d'autres PIC. Là, rien à dire pour le bien de nos usagers et usagères.

Mais nos cadres sautant sur l'occase et n'écoutant que leur grand cœur, décident de pousser plus loin l'opération séduction : les lettres timbrées par la citoyenne et le citoyen ne sont plus oblitérées.

Oui Oui, bien lu, elles passent dans nos machines sans être datées. Grand seigneur, rien à dire. Même si cela fait prendre quelques dizaines de milliers d'euros, car évidemment la destinataire récupère les timbres, face à 23 milliards et des brouettes de chiffres d'affaires, une poussière dans un verre de beaujolais.

Par contre, on oublie l'obligation du timbre-à-date faisant foi. Rien à faire que des concours, des amendes, des échéances, des actes bancaires ou notariaux... puissent parvenir hors délai si par malheur les méandres postaux sont plus longs que prévus.

Et cette tragique comédie a duré pendant 3 journées, tout ça car le serpent électrique n'arrivait plus dans les MTP.

Quoi dire ? Délivrescence de la conscience professionnelle, je-m'en-foutisme, cynisme, nouvelle technique de managéralisme incongrue, advienne que pourri ??

En tout cas c'est sûr, on est encadré

QUELQUES MOTS SUR LE CDI EN INTÉRIM

Il nous paraît important aussi d'évoquer CDI intérimaire : créé en juin 2013, il s'inscrit dans la prolongation de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) qui vise à la soi-disant « flexisécurité » (sécuriser l'emploi en le rendant plus flexible).

Le CDI intérimaire, qui peut paraître au premier abord comme une avancée sécurisante pour les travailleurs en intérim, a la même finalité que l'ANI, c'est-à-dire avoir une main d'œuvre disponible, malléable à souhait en termes d'heures et de conditions de travail, et surtout la moins coûteuse possible.

Même s'il garantit un salaire entre deux missions, ce CDI intérimaire est très critiquable sur plusieurs points :

- Malgré l'effet d'annonce, ces requalifications en CDI sont très marginales. Elles ne doivent toucher que 20.000 personnes entre 2013 et 2016 sur les 2 millions de travailleurs-euses de cette branche chaque année.
- La fin de la prime dite « de précarité »
- L'intérimaire en CDI doit se tenir disponible pendant les heures d'ouverture de l'entreprise de travail temporaire et doit pouvoir se rendre dans un délai maximum d'une demi journée au sein de l'entreprise utilisatrice.
- L'intérimaire en CDI est obligé.e d'accepter une mission si elle correspond aux emplois définis dans le CDI intérimaire, si elle se situe dans le secteur de mobilité défini dans le contrat et si la rémunération est au moins égale à 70% du taux horaire de la mission précédente. C'est à dire qu'il faut accepter une mission même si on est payé 30% moins cher !
- L'intérimaire en CDI risque de se voir imposer les congés payés lors des intermissions.
- L'intérimaire devient une sorte de sous traitant et perd tous les avantages liés à l'entreprise utilisatrice (par exemple tickets resto, treizième mois...).
- Le CDI intérimaire cause une perte d'environ 200 millions d'euros de cotisation chômage que les agences d'intérim auraient dû payer suite au surenchérissement des cotisations sur les contrats courts, entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

En résumé, ce CDI, qui ne touche qu'une minorité des intérimaires, ne constitue pas une avancée mais un recul social et s'inscrit pleinement dans la ligne des volontés patronales et non dans celle des travailleurs-euses.

Il ne s'agit en fait que d'accepter un chantage : on t'offre de l'emploi si t'acceptes de restreindre tes libertés, tes droits et ton salaire !

LE BATEAU COULE, MAIS LE CAPITAINE VA BIEN !

À LYON 03, à la mi-septembre, un retard indécent (1 mois !) sur la pub a conduit la direction à geler pour deux semaines la sacro-sainte sécable des lundi et mardi, afin d'évacuer ce surplus, après un tri préalable par des intérimaires (re-!).

Le même jour un cadre, avec un aplomb inquiétant, lance un appel au volontariat pour des heures sup' à Villeurbanne car, accrochez-vous au bastingage, « LE BUREAU A COULÉ » (sic!).

Et crois-tu qu'il ait sombré tout seul le bateau, camarade ?

Alors, nautiquement parlant, quand un bateau coule, c'est soit une malfaçon dans la conception de la coque (en termes postaux une réorg de traviole), soit une erreur de navigation du capitaine, genre Titanic. Dans les deux cas, les matelots que nous sommes ne peuvent qu'écopier (faire des heures sup' en langage postal) pour limiter la casse.

À la Poste, le concepteur (l'organisateur) et le capitaine (la direction du bureau) sont en général

incarnés par le même groupe de personnes. Et comble du comble du fond de soute inondée, à 03 et à Villeurbanne, ce sont les mêmes personnes qui dirigent les deux bureaux (la plaque), et qui nous demandent de pallier leurs manquements et leurs erreurs. Quel aveu d'échec, d'impéritie, voire de méconnaissance du boulot ! Ou peut-être seulement d'indifférence, qui sait ?

Par contre, à la même période, il serait bien venu de vendre des timbres à ces usagers ou commerçants qui, sur certaines tournées, attendent leur courrier depuis plusieurs jours. Il en va des objectifs de vente de nos directeurs, et ÇA, c'est primordial !

À 03 comme à Colin (où les dépôts de courrier en souffrance s'amoncellent) ou encore à Lyon 08 (où une réorg aussi inepte que catastrophique a accouché de dizaines de structures de rebuts non-traités), ce n'est pas aux agents de se remettre en question, mais bien aux dirigeants de revoir leur copie et leurs réorganisations saugrenues et inadaptées à la réalité du terrain.

L'histoire du radeau de la Méduse :

Un noble capitaine incompétent provoque l'échouage de son bateau. Resté à l'abri dans son canot, il abandonne à leur sort 150 naufragés sur un lourd radeau.

Ils s'entre-tuèrent et les quelques survivants furent contraints au cannibalisme)

Toutes ressemblances...

Toutefois, c'est le moment d'espoir où ils aperçoivent un bateau qui vient enfin les secourir que Géricault a choisi de montrer.

Comme quoi, il faut garder espoir... **même sur le navire La Poste ?**

"Le radeau de la Méduse" de Théodore Géricault



CHEZ LES COLIS POSTIERS LES HEURES SUP DE NUIT SONT GRATUITES.

Nos cadres, derrière leurs ordis criblés de chiffres incongrus, d'horaires extravagants, de minutages à la seconde, ont décidé que le dernier camion livrant les colis à Lyon 03 arriveraient à 21h30 et que nos chers colis-postiers déchargeraient 15 CP pleins, rechargeraient 15 CP vides, les flasheraient et les trieraient, manutentionneraient tout ça en 25 min top chrono. Fortiche les gars, font comme dans la pub, ils volent. Évidemment impossible, du moins pour des êtres humains, vivement l'ère des robots.

Mais revenons un chouia en arrière, qu'on vous explique : un semi arrive à Vaux à 21h00 pile poil, avec 33 CP, déchargent (2 par 2), rechargent 33 CP (30 min), on les répartit entre 3 arrondissements et on trie les quelques CP de colis encombrants. Comme il n'y a qu'un seul quai, c'est la queue leu leu des camions, prem's servi le 6, ensuite le 9ème et bon dernier le 3. Bref, vous l'avez compris, le camion du 3ème n'est pas encore parti qu'il devrait déjà être arrivé. Cela s'appelle l'évidence, le bon sens. Mais nos cadres ne l'entendent pas comme ça, trop facile, trop simple, en tout cas pas leur intérêt. Résultat, ils tordent le temps, appellent de leurs désirs la 4ème dimension, invoquent un nouvel univers spatio-temporel encore inconnu du péquin moyen. Résultat : retour à la basse réalité terrestre, le routier, traînant des pneus, arrive traditionnellement vers les 22H00, déjà 5 min après la fin de service de nos 14 collègues. Ensuite, pressés de se casser au plus vite, carburant à fond, ils finissent quotidiennement vers les 22h30, pouvant tirer jusqu'aux 23H00. Mais le plus poilant est leur fiche de paie, car croyez-vous qu'on les gratifie de leur abnégation, de leur dévouement postal ? Bien sûr que la réponse est négative, car leur basse réalité entre en contradiction avec l'abstraction cadrale. Vous comprenez, admettre, pour un cadre, que s'être planté dans le calcul de la logistique, ça fait déjà mal. Mais payer des heures sup, qui plus est en horaire de nuit, là c'est la 5ème dimension. Légalité, code du travail, tribunaux des prud'hommes, respect du contrat de travail, respect des travailleurs, considération du labeur... n'existent pas dans la constellation postale.

Paiement des heures et ce depuis le 26 septembre jusqu'au 28 octobre est d'une évidence exténuante.

PV CADRES!

Le bureau de poste Montplaisir situé dans le 8ème a été fermé pour quelques semaines à partir du 11 octobre. Certaines factrices et facteurs du 3ème avisent paquets et recommandés dans ce burlingue. Mais croyez-vous que le 10, la veille de la fermeture, ils ont été informés de la chose ? Hé bien non, chères collègues de base, que nenni. Nos chers et divins clients vont trouver porte close lorsqu'elles voudront récup leurs précieux objets avisés. Bravo aux cadres pour la communication, pour leur anticipation, pour la prestation, pour le service de Qualité.

COMMENT LA POSTE GAGNE LA GUERRE ÉCONOMIQUE ?... EN ACHETANT A LA CONCURRENCE !

Deux exemples du caractère agressif de nos commerciaux :

Recy'go . A la remise et collecte entreprise, il nous faut vendre par exemple du Recygo (la Poste collecte papier et carton chez les entreprises). Bien, c'est écolo, on emploie des gens en réinsertion, une entreprise « éco-responsable-citoyenne ». Pourquoi pas. Mais là où ça devient tragico-économique, c'est que certains bureaux de poste ne sont pas collectés par nos soins, non, ils sont à la concurrence, chez Paprec. Exemple, les burlingues de Dauphiné et Montchat mais d'autres sont dans cette même effronterie. D'autant plus que des collectes postales passent plusieurs fois par jour n'occasionnant aucun frais supplémentaire.

La téléphonie. On exerce une pression intense sur le personnel pour vendre la Poste mobile, guichet spécial dans certain burlingue, pub à gogo, prix cassés... Oui mais, à votre avis sur quel réseau sont branchés votre Factéo et les téléphones des cadres? N'importe quel truffe répondrait sur la Poste mobile. Et bien non ! A la concurrence, chez Bouygues.

Trop compliqué de penser que son chiffre d'affaires passe d'abord par chez soi, par les différentes entités de son Entreprise !? Et qu'on nous fasse pas croire que les voitures de fonction chez Renault sont des Ford, que chez Bouygues le réseau du personnel c'est Free, que chez Apple ils utilisent du Microsoft, que chez Nespresso ils boivent du Malongo. Faudra se cotiser, faire la quête dans la rue, pour payer des cours du soir à nos érudits du commerce, à nos maquignons du marketing, à nos tripoteurs de la vente, à nos penseurs sous inspirés. Quand nous regardons notre fiche de paye chaque mois, la même désolation ; par contre pour ces bouffeurs de marché, là c'est pas la même, on peut multiplier par 3, 4, 5, 6..... pour un résultat certainement mal apprécié.

La Poste n'écrase pas les prix, elle écrase son chiffre d'affaire.



Nouvelle Organisation du Temps de Travail (OTT) dans les Centres Financiers de la Banque Postale...

Il y a quelques semaines, nos chère-s managers nous annonçaient à grand renfort de « power-point » que nos horaires allaient être passer à la moulinette puis modifier afin de mieux coller à la « demande client » : en gros, plus de monde présent dans des plages horaires sélectionnées par la Boîte, suppression des RTT, doublement du nombre de samedis travaillés dans les services clients...(on passerait de 1 samedi sur 8 travaillé à 1 sur 4)

Chacun-e d'entre nous vit dans une attente angoissante et a le sentiment que ses conditions de travail vont une fois de plus être modifiées profondément.

D'autant que, depuis ces annonces, tout reste très floue

... et mise en place d'un vaste « chantier » EXCELLO

qui consiste à mutualiser une fois de plus les différents services en réorganisant l'ensemble des Centres Financiers : création de supers grands services spécialisés. Lyon, par exemple, le service des réclamations disparaît, un service « opérations juridiques » se met en place. Du coup, changements de services, apprentissage de nouveaux métiers....et bien évidemment suppression de postes de travail au passage.

Cette réorganisation est anxiogène pour l'ensemble du personnel car on ne comprend plus quel service fait quoi et par exemple, dans les services clients (les plates-formes téléphoniques), tu tâtonnes en cherchant la réponse auprès des collègues qui quelquefois, ne savent pas ou plus quel est exactement ce qu'on leur demande de faire ou pas

Et pendant ce temps là

le Centre Financier de Lyon adopte une nouvelle « gouvernance » qui se met en place avec créations de nouveaux postes de directeurs-directrices, chargés de missions.... Sans compter à la Banque Postale les milliers de directeurs et directrices et cadres supp. au niveau national
Nous sommes bien dirigés !

À propos des nouveaux tarifs à la Banque Postale.

A chaque chargé-e de clientèle, on distribue « des éléments de langage » pour contrer les questions portant sur cette augmentation.

-« en ce moment, les banques ne gagnent plus beaucoup d'argent parce que prêter de l'argent se fait à perte »

-« la pression réglementaire est très forte, avec toutes les lois qui sont toujours plus nombreuses.. »

-« un des moyens de continuer à en gagner, c'est d'augmenter les tarifs » (la plus spectaculaire reste celle des frais de tenue de compte qui passent de 1,55€ à 3€/trimestre, soit + 93%)

-« mais nous restons parmi les banques les moins chères du marché !! »

Argument qui tue !!

BANQUES : LE RETOUR DE LA CROISSANCE



LES VISAGES ÉCRASÉS

Marin LEDUN

éditions du SEUIL, collection Roman Noir, (2011)

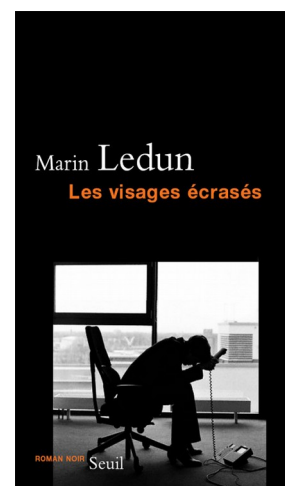
324 pages-18.30 €

« Le problème, ce sont ces fichues règles de travail qui changent toutes les semaines. Ces projets montés en quelques jours, annoncés priorité-numéro-un, et abandonnés trois semaines plus tard sans que personne ne sache vraiment pourquoi, sur un simple coup de fil de la direction. L'infantilisation, les sucettes comme récompense, les avertissements comme punition. Les objectifs inatteignables.

Vincent Fournier, 13 mars 2009, mort par balle après ingestion de sécobarbitol, m'a tout raconté. C'est mon métier, je suis médecin du travail. Écouter, ausculter, vacciner, notifier, faire remonter des statistiques anonymes auprès de la direction. Mais aussi : soulager, rassurer. Et soigner. Avec le traitement adéquat »

Ce roman noir nous parle des sentiments du médecin du travail qui voit défiler dans son cabinet les salarié-e-s d'une plate-forme téléphonique à Valence.

Toute ressemblance avec les conditions de travail que nous connaissons n'est peut être pas exagérée



Marin Ledun, né en Ardèche en 1975, est romancier.

Son Roman va être adapté au cinéma pour Arte par Louis-Julien Petit, avec Isabelle Adjani, Corinne Masiero, Ola Rapace, Sarah Suco ("Carole Matthieu" sortie prévue le 7 décembre 2016)

Confédération Nationale du Travail

Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

Tel : 04 78 27 05 80 – cnt.ptt69@cnt-f.org – http://www.cnt-f.org/